



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2023



● Edito	2
● Les temps forts	3
● Les grands chantiers	5
Mon espace santé	6
SUN ES	8
ESMS Numérique	10
Cybersécurité	12
E-parcours	14
Téléexpertise	16
MSS	18
ViaTrajectoire	19
SI SMUR	20
CPTS	22
SAS	23
● 2023 en chiffres	24
● Notre organisation	25

L'année 2023 a été marquée par la poursuite du chantier de transformation du numérique en santé, porté par des programmes nationaux et régionaux ambitieux, à l'instar de la nouvelle feuille de route du Numérique en santé et du Schéma Régional de Santé 2023-2028.

Notre GRADeS continue d'être pleinement investi dans le déploiement des outils et l'accompagnement des acteurs de santé et du médico-social, toujours avec une volonté très forte d'être à l'écoute des besoins du terrain et proche de nos utilisateurs. C'est à la fois une grande satisfaction de voir que le numérique devient un soutien toujours plus considérable dans différents champs des activités de santé et une grande responsabilité que de parvenir à satisfaire des besoins de plus en plus diversifiés. En cohérence avec cette dynamique, les applications numériques régionales ont connu en 2023 un accroissement significatif des usages.

La **téléexpertise** en est une belle illustration. Le recours à cet acte, via la messagerie sécurisée MonSisra, a triplé cette année. Ces chiffres démontrent un changement des pratiques des professionnels de santé, qui peuvent ainsi avoir recours à des spécialités médicales où l'offre est peu représentée. Notre rôle consiste à accompagner les projets médicaux qui répondent aux besoins de santé du territoire. Nous venons également en soutien des usages avec notre solution numérique, qui a intégré cette année de nouvelles fonctionnalités nécessaires à la facturation et facilitant l'organisation au sein des équipes. Les pratiques changent progressivement, mais nous restons toutefois conscients que le chemin reste encore long à parcourir.

La **Messagerie Sécurisée de Santé (MSS)** connaît également des usages en pleine croissance. En tant qu'opérateur de messagerie sécurisée de santé, nous avons passé un cap en termes de volumes de documents transmis, avec plus de 2,5 millions de messages envoyés mensuellement. Cette année a également été marquée par la poursuite de l'accompagnement des établissements de santé engagés dans le programme Sun-ES, par la mise en œuvre de la PFI Sara et de l'alimentation du DMPv2, la mise en œuvre de l'INS,... et le soutien de projets visant à renforcer le lien ville-hôpital.

Les usages dans le **secteur du social et du médico-social** sont aussi en forte croissance et attestent d'une transformation numérique bien en marche, stimulée en particulier par le programme ESMS Numérique. Notre GRADeS accompagne désormais plus de 2 000 Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) de la région dans la mise en œuvre de leurs projets, le développement des usages et la transmission de bonnes pratiques.



Thierry Durand
Administrateur



Bertrand Pellet
Directeur



Cécilie Possot
Directrice adjointe

Un accompagnement qui s'inscrit dans le développement de nouvelles coopérations, avec les Conseils Départementaux notamment, et des liens forts avec le Collectif SI ESMS.

En quête permanente d'amélioration du parcours de santé des patients et usagers, nous nous mobilisons fortement pour la promotion de **Mon espace santé**, aux côtés de l'ARS et de l'Assurance Maladie.

Les échanges sécurisés vers la messagerie citoyenne, intégrée à Mon espace santé, se démocratisent. Les professionnels de santé peuvent écrire au patient depuis leur messagerie sécurisée MonSisra. Nous avons également poursuivi les travaux d'adaptation de nos services, afin de les interfacer avec Mon espace santé, à l'instar de MesPatients, qui permet d'alimenter le Dossier Médical Partagé.

Les **travaux liés au passage de ViaTrajectoire en Système d'information national** se sont poursuivis en lien avec la Délégation du Numérique en Santé (DNS) et l'Agence du Numérique en Santé (ANS), tout en conservant un rôle majeur des régions et du GCS Sara dans l'évolution du service. De grands jalons ont été passés cette année, avec l'ouverture du dossier unique d'admission en ESMS du secteur du handicap, l'intégration de ViaTrajectoire à AmeliPro ou bien encore les travaux préparatoires à l'ouverture de ViaTrajectoire dans le champ de l'orientation vers les Services Autonomie à Domicile, conduits en lien avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

Malheureusement, le développement des usages numériques ne va pas sans s'accompagner d'une augmentation des risques en matière de **cybersécurité**. Dans un contexte où les cyberattaques se multiplient, il est plus que jamais nécessaire pour les établissements sanitaires et médico-sociaux de renforcer leur niveau de sécurité. Pour faire face à cette menace, nous avons revu cette année notre accompagnement au travers de nouveaux parcours de sensibilisation ludiques et interactifs, la mise en œuvre d'exercices de crise, la formation des équipes informatiques sur des thématiques techniques spécifiques, le partage de bonnes pratiques, ...

En parcourant ce rapport, vous découvrirez les grands chantiers qui nous animent et les défis qu'il nous reste à relever. Nous poursuivrons en 2024 notre engagement dans la transformation numérique et l'amélioration du système de santé, toujours à vos côtés !

LES TEMPS FORTS



Généralisation de la fiabilisation ROR ViaTrajectoire

Dans chaque département, un événement de lancement, réunissant les établissements PH, est organisé pour présenter la démarche, l'outil SID SDO, et les outils ViaTrajectoire et ROR.

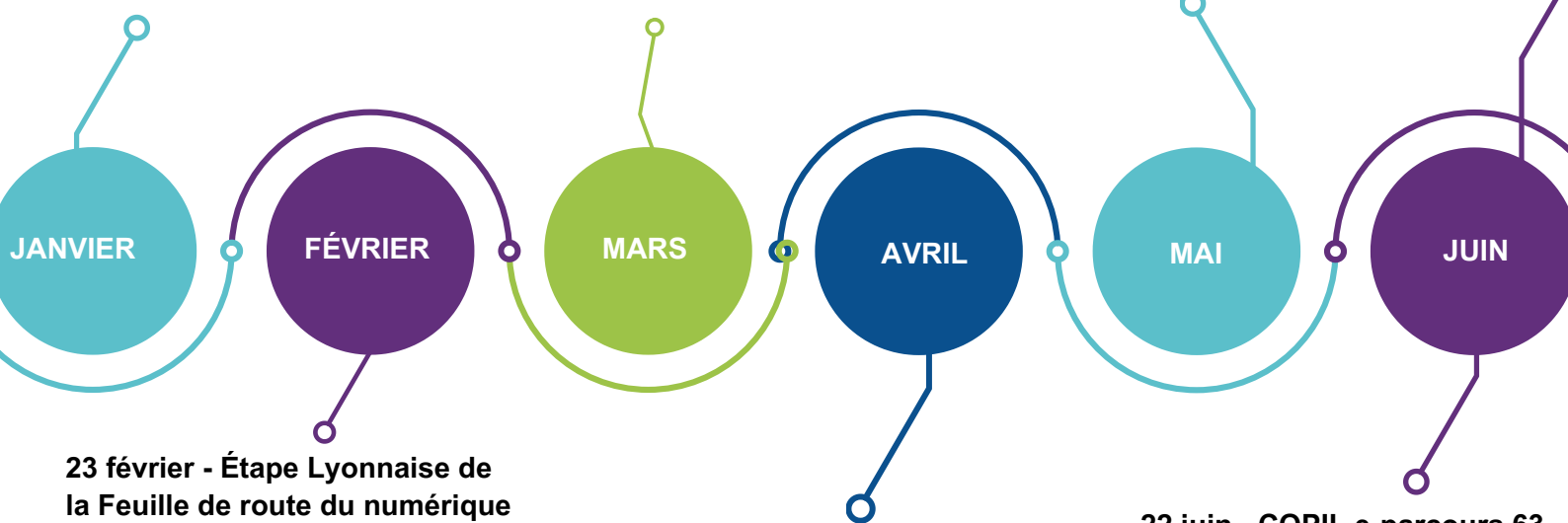
MonSisra passe la barre des 100 000 utilisateurs

En quelques années la messagerie sécurisée régionale MonSisra est devenue indispensable aux professionnels de santé et du médico-social d'Auvergne-Rhône-Alpes.



Lancement de l'expérimentation de ville Mon espace santé

La région est pilote pour l'expérimentation Mon espace santé en médecine de ville. L'objectif est de permettre aux professionnels libéraux de s'approprier ce service numérique et d'identifier des cas d'usages.



23 février - Étape Lyonnaise de la Feuille de route du numérique en santé

Plus de 200 participants se sont réunis à Lyon pour cette 15ème étape. Une concertation autour de la feuille de route du Numérique en santé 2023-2027 organisée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, l'Assurance Maladie et le GCS Sara, avec la Délégation Nationale du Numérique en Santé et l'Agence du Numérique en Santé.



Crédits photos : ARS ARA



Crédits photos : ARS ARA

28 avril - Mon espace santé : lancement du Tour des GHT

L'ARS, le GCS Sara et l'Assurance Maladie ont organisé une journée d'information Mon espace santé au CH Pierre Oudot de Bourgoin-Jallieu, à destination des professionnels et des patients. Cette journée est la première d'une série au sein des Groupements Hospitaliers de Territoires de la région.

22 juin - COPIL e-parcours 63

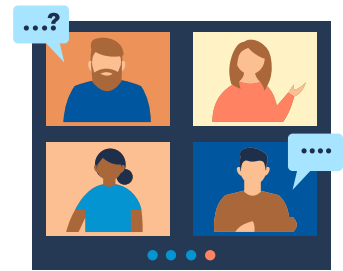
Ce comité de pilotage permet de revenir sur les dernières avancées du déploiement du numérique en santé dans le Puy-de-Dôme. Des acteurs engagés dans le dispositif et qui développent des usages remarquables viennent également témoigner.



Crédits photos : GCS Sara

Nouveaux programmes de sensibilisation cybersécurité

Le GCS Sara accompagne les établissements sanitaires et médico-sociaux dans l'acculturation à la cybersécurité de leurs personnels, via une plateforme régionale de sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information (SSI) et à la protection des données. En septembre, cet accompagnement a été repensé afin de répondre encore mieux aux besoins.

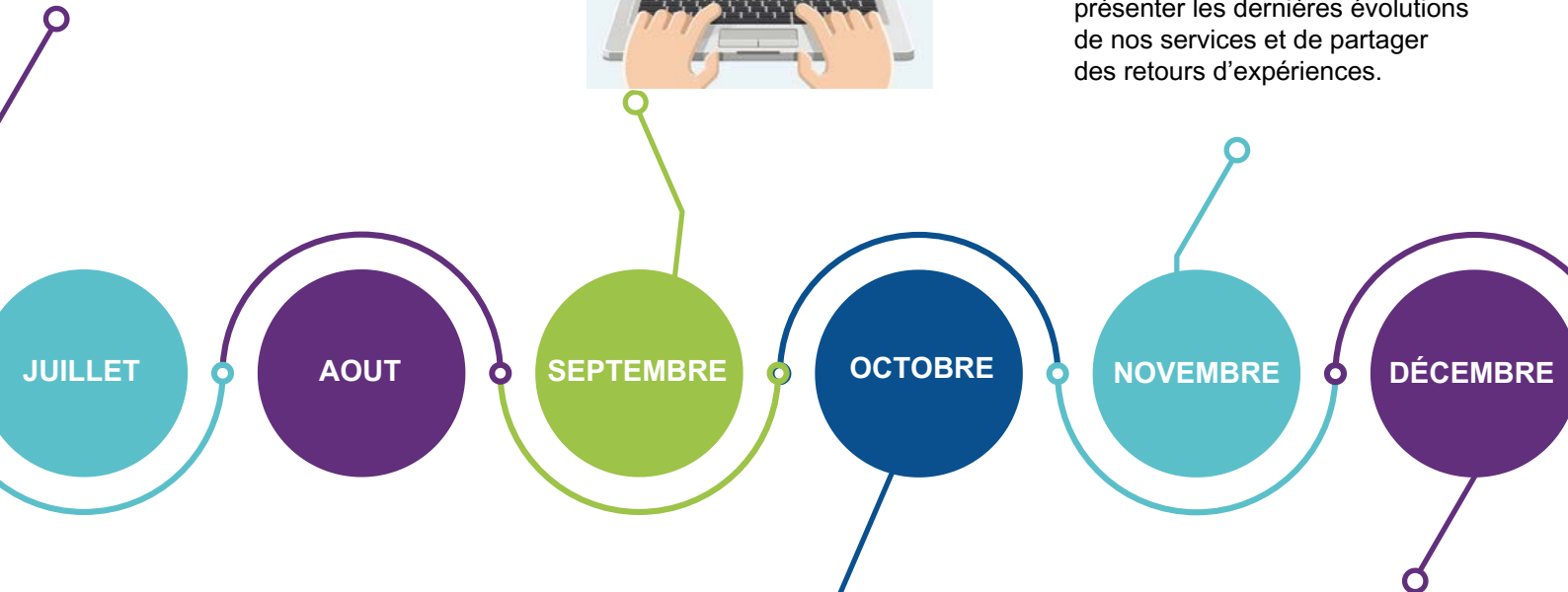


28 novembre COMOP des CPTS

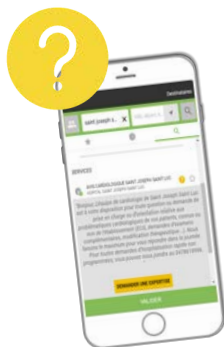
Réunissant une 40aine de CPTS utilisatrices des outils régionaux, chaque semestre, les Comités Opérationnels permettent de présenter les dernières évolutions de nos services et de partager des retours d'expériences.

30 juin - Lancement du CASSIS Haute-Loire

L'ARS, la CPAM de la Haute-Loire et le GCS Sara ont lancé le 1er Comité d'Animation Stratégique des Systèmes d'Information en Santé de Haute-Loire. Cet événement a rassemblé de nombreux acteurs de santé du territoire.



Évolution de l'outil de téléexpertise



Afin de répondre aux enjeux du développement de la téléexpertise, l'outil régional évolue avec l'arrivée de nouveautés : accès simplifié pour demander une téléexpertise, recueil et partage des informations de facturation, ...



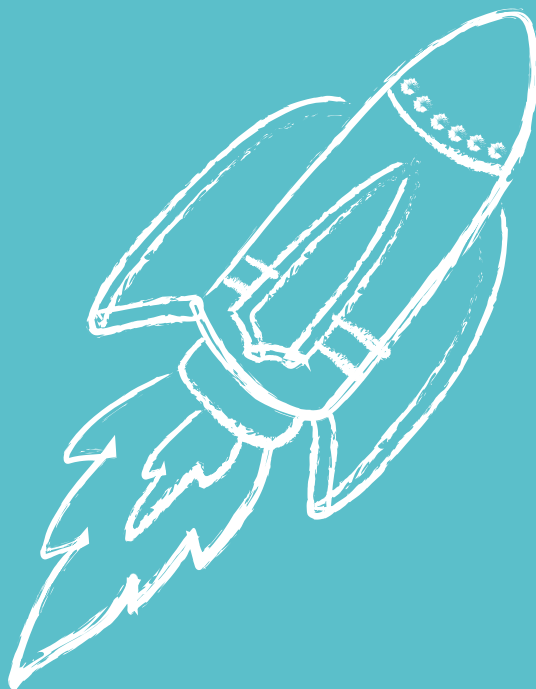
15 décembre - Journée INS Médico-social

200 représentants d'ESMS ont participé à la Journée régionale d'identitovigilance organisée par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le GCS Sara. Une journée consacrée à l'Identité Nationale de Santé, agrémentée de retours d'expériences en ESMS et d'ateliers ludiques de mise en pratique.



Les grands

chantiers





Le GCS Sara, en lien avec l'Agence Régionale de Santé et l'Assurance Maladie, **accompagne les différentes initiatives de la région qui souhaitent s'appuyer sur Mon espace santé (MES)**, notamment les établissements sanitaires et médico-sociaux engagés dans le Ségur du numérique.

Nos actions visent à :

- favoriser une alimentation massive par les professionnels des établissements de santé ;
- identifier ou promouvoir des cas d'usages à forte valeur ajoutée ;
- faire le lien entre nos actions d'appui aux professionnels et les actions d'accompagnement des usagers ;
- organiser des actions de promotion de Mon espace santé.

Bilan 2023

► **Accompagnement des usages d'alimentation de Mon espace santé des établissements sanitaires et médico-sociaux.**

Concernant les acteurs outillés par les GCS Sara, le flux d'alimentation de MES a augmenté de 30% en 2023 (augmentation du volume d'envoi de partenaires déjà existants et accompagnement de nouveaux partenaires). Concernant les acteurs accompagnés mais non outillés par le GCS Sara pour le flux Dossier Médical Partagé (DMP), nous pouvons noter qu'en 2023, les Établissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) ont connu les premières alimentations significatives de MES. Même si il reste beaucoup de chemin à parcourir, c'est encourageant pour les mois à venir. Il est également important de souligner qu'à compter de septembre 2023 nous avons défini un chantier prioritaire d'accompagnement des acteurs de l'imagerie médicale.

► **Accompagnement de l'expérimentation Mon espace santé en libéral.**

Notre région était l'une des régions pilotes de cette expérimentation qui avait pour objectifs de promouvoir des usages plus systématiques de Mon espace santé

en exercice libéral, d'identifier des cas d'usage d'intérêt particulier, mais également des freins résiduels dans l'implémentation de l'interface entre les logiciels métiers des professionnels de ville et MES.

► **Organisation et participation à différents événements en lien avec Mon espace santé.**

Un tour des Groupements Hospitaliers de Territoires (GHT) a été initié avec l'Agence régionale de Santé (ARS) : premières étapes au GH Nord Dauphiné et au GHT Val Rhône Centre. Une journée des ambassadeurs Mon espace santé associant des représentants des professionnels de santé, des usagers et des acteurs de la médiation numérique a également été organisée. D'une façon plus générale, le lien avec MES s'inscrit progressivement dans les différentes instances existantes (e-parcours, CASSIS,...) et est de plus en plus intégré dans les échanges avec les professionnels.

Journée des Ambassadeurs MES
Lyon - 18 décembre 2023





Perspectives

Notre plan d'action pour 2024 consiste à :

- Poursuivre les efforts d'appui à l'alimentation automatisée de Mon espace santé ;
- Accompagner l'expérimentation à l'usage de Mon espace santé dans le champ médico-social auprès de 5 ESMS ;
- Inscrire plus systématiquement la thématique Mon espace santé dans les échanges tripartites Directions Départementales ARS/Caisses Primaires d'Assurance Maladie/GCS Sara dans les différents départements de la région, de sorte à définir conjointement les actions prioritaires de promotion et d'usage au regard du contexte du territoire.

D'une manière plus transverse, il y a une valeur ajoutée plus forte à attendre, tant pour le professionnel que pour les usagers, de l'utilisation de la messagerie sécurisée citoyenne. Il y a sans doute plusieurs cas d'usages différents à investiguer : envoi de la prescription par le médecin généraliste, envoi de l'ordonnance à la pharmacie d'officine, etc.

Ce point fait partie des éléments qui pourront alimenter les plans d'actions territoriaux pour 2024.



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



TÉMOIGNAGES

Des ambassadeurs Mon espace santé témoignent des actions qu'ils mettent en œuvre pour promouvoir Mon espace santé.

Des témoignages vidéos à retrouver sur la [chaîne Youtube de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#).



EN CHIFFRES

3,7

millions de DMP alimentés

250

ambassadeurs volontaires

+ de 390

structures de médiation
numérique formées

+ 20 millions

de documents transmis aux
usagers au cours des 12
derniers mois

Plus d'infos



Le programme SUN-ES (Sécur Usage Numérique en Établissements de Santé) vise à ce que les établissements du champ sanitaire atteignent des cibles d'usages de Mon espace santé (MES) dans ses différentes composantes (dossier du patient, messagerie citoyenne) et concernant différents documents de santé (comptes-rendus d'hospitalisation, opératoire, d'imagerie et de biologie médicale) provenant de différentes applications métiers (DPI, RIS, SGL pour l'essentiel).

Notre mission s'inscrit en complémentarité de celle de l'ARS : nous apportons au plus grand nombre d'établissements de santé (ES) un soutien méthodologique concernant la mise en œuvre de prérequis (exemple : mise en œuvre de l'Identité Nationale de Santé tout au long du processus de prise en charge jusqu'à l'envoi d'un document, format technique des documents, certificats iGC-Santé,...), et concernant l'atteinte des cibles d'usages (exemple : procédure de calcul des indicateurs).

Nous accompagnons également une partie des établissements de santé de la région en tant qu'opérateur de Plateforme d'Intermédiation (PFI). Dans ce cas, nous agissons en tant que maillon technique de la chaîne d'envoi vers Mon espace santé, ce qui induit d'autres étapes de validation technique du formatage des documents et de leurs métadonnées, ainsi que des règles de publication par l'établissement.

Bilan 2023



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Au cours du premier semestre, nous avons pour l'essentiel poursuivi les actions initiées en 2022, avec la préparation des établissements de la vague 3 du Ségur. Au cours du second semestre, nous avons élargi notre accompagnement selon deux plans distincts :

- Ajout d'un axe d'accompagnement dédié aux acteurs de l'imagerie médicale car ils étaient jusqu'ici en retrait dans leur alimentation de Mon espace santé ;
- Mise en place d'un axe transversal de soutien aux acteurs dans la mise en œuvre de l'Identité Nationale de Santé (INS). En effet, les actions SUN-ES ont mis en évidence le fait que la première cause d'échec dans l'atteinte des cibles d'usage était liée sous une forme ou sous une autre à l'INS.

De ce fait, nous avons d'une part mis en place des webinaires dédiés à des partages de bonnes pratiques très opérationnelles; d'autre part nous avons sélectionnés quelques établissements auprès de qui nous allons fournir un appui plus direct dans l'analyse des causes de difficultés et dans la proposition d'un plan d'action d'amélioration.

A l'issue de l'année 2023, nous avons constaté une hausse des flux MSS et DMP opérée sur notre plateforme pour le compte d'acteurs de santé de la région, à hauteur de 30% par rapport à l'année 2022. Cela donne un ordre d'idée de l'évolution des pratiques en cours, même si beaucoup reste encore à faire, notamment dans l'adoption des échanges Professionnels/Patients via la messagerie sécurisée de Mon espace santé.

Perspectives

Nous allons tout d'abord nous concentrer sur la préparation de la fenêtre 4 du programme SUN-ES, dont l'échéance a été reportée à Mars 2024, et qui mobilise encore de très nombreux établissements.

Ensuite, nous prévoyons d'organiser un accompagnement beaucoup plus qualitatif des sites, notamment pour travailler des flux d'échanges avec la messagerie citoyenne qui sont plus complexes à mettre en œuvre et nécessiteront du temps de définition et de construction, mais qui apporteront une valeur ajoutée plus pérenne que certains envois automatisés de masse.

CHIFFRES

248

établissements engagés
dans la démarche

7

webinaires organisés par l'ARS
et le GCS Sara





Priscille MICHEL

Chargée de mission Systèmes d'Information de santé à l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

Quel est l'enjeu de ce dispositif ?

SUN-ES est un programme numérique qui vient en complément du programme HOP'EN (Hôpital numérique ouvert sur son environnement), dans le cadre du Ségur du Numérique. Il permet de booster les alimentations du Dossier Médical Partagé (DMP) et de la Messagerie Sécurisée de Santé (MSS).

Quel est le rôle de l'ARS dans la gestion du programme SUN-ES ?

Chaque ARS est autonome et prend le rôle de pilotage à l'échelle régionale. Nous organisons de façon indépendante notre accompagnement des établissements, instruisons les candidatures et suivons l'atteinte des cibles d'usage en fonction du calendrier fixé par le national. Nous travaillons étroitement avec la Délégation du Numérique en Santé (DNS) et la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), pilotes nationaux de ce programme. Des comités HOP'EN/SUN sont également organisés tous les mois pour faire un point sur la partie réglementaire et faire remonter les freins et réussites. Nous avons également mis en place une coopération inter-ARS afin d'échanger sur l'instruction des dossiers de groupes et leur apporter une réponse commune. Enfin, les documents de travail sont partagés entre ARS pour faciliter la coordination.

Comment l'ARS et le GCS Sara accompagnent-ils les établissements ?

Nous faisons équipe, chacun sur sa spécificité. Le GCS Sara est plus sur l'aspect technique et cible les établissements équipés par ses services. Nous organisons conjointement des webinaires pour accompagner les établissements dans l'atteinte des cibles d'usage. Ces interventions permettent notamment aux établissements d'appréhender la méthodologie de calcul et les outils qu'ils peuvent utiliser. Plus récemment, nous avons proposé des webinaires aux établissements qui n'avaient pas atteint les cibles d'usage et un webinaire sur l'Identité Nationale de Santé. Cet accompagnement est conséquent.

Nous aidons les établissements en difficulté à comprendre pourquoi ils n'arrivent pas à atteindre leurs cibles et à trouver des solutions en interne.

Pour une meilleure efficacité, nous nous sommes réparti ce suivi, favorisant le travail d'équipe entre ARS et GCS.

Un important travail se met également en place pour outiller ces établissements, ce qui est un vrai plus et une réelle évolution sur ces 2 années.

Quelles sont les cibles d'usages pour les établissements ?

Les exigences d'usage portent sur 2 volets : le Volet 1 sur l'alimentation du Dossier Médical Partagé et le volet 2 sur les échanges via la Messagerie Sécurisée de Santé.

Le programme SUN-ES est novateur dans la mesure où sont ciblés les types de documents : lettres de liaison de sorties, ordonnances, comptes rendus d'imagerie et de biologie.

Côté messagerie, ce sont les échanges en messagerie sécurisée de santé professionnelle et en messagerie citoyenne qui sont ciblés.

À quelques mois de la fin du programme, un premier bilan ?

Le bilan intermédiaire est positif. À la fin de chaque fenêtre, les établissements d'Auvergne-Rhône-Alpes sont bien positionnés par rapport à la moyenne nationale. Sur l'alimentation du DMP, nous sommes à 67% de domaines validés et sur la partie volet 2 de messagerie sécurisée, à 59 %*.

Au-delà du quantitatif, il est important d'analyser ce qui a fonctionné ou non pour s'en servir dans la construction du prochain programme.

À ce titre, les ARS sont fortement impliquées. J'ai eu l'occasion de m'investir dans le Comité de pilotage des ARS et Fédérations. Nous avons notamment élaboré un questionnaire destiné à l'ensemble des ARS, afin de faire remonter les visions du terrain sur SUN-ES et HOP'EN. Ce bilan a été remonté au national, afin qu'il prenne en compte les avantages et inconvénients de chacun des programmes. Le nouveau programme HOP'EN 2 devrait voir le jour dans le courant de l'année.

2024 a encore de belles perspectives !



Depuis son lancement en 2021, **le programme ESMS numérique a permis de financer 81 projets d'acquisition de DUI ou d'atteinte d'usage de services socles (MSS et DMP)**. Au-delà de celui-ci, et via le Ségur du numérique en santé, les établissements déjà équipés étaient éligibles au dispositif SONS (Système ouvert et non sélectif) permettant le financement de la montée de version de leur logiciel métier pour pouvoir disposer de l'ensemble des services socles et des fonctionnalités métiers définis dans le cahier des charges national. Pour rappel, l'enjeu du Ségur est de pouvoir sécuriser l'échange et le partage de données autour de la prise en charge des personnes accompagnées par les ESMS. Ceci passe également par l'équipement en messagerie sécurisée des partenaires de ces structures mais également à la sensibilisation des personnes accompagnées et de leurs aidants à l'utilisation de Mon espace santé.



Bilan 2023



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

Sur l'année 2023, l'accompagnement des porteurs de projet s'est poursuivi. Au-delà des points de suivis réalisés avec ces derniers, l'équipe ESMS numérique a organisé des événements et webinaires accessibles à l'ensemble des structures de la région afin de leur présenter les enjeux du Ségur, l'intérêt de la mise en œuvre des outils numériques ou encore les prérequis administratifs et techniques nécessaires aux déploiements de ces derniers (tels que le RPPS+). Nous avons également déployé la messagerie sécurisée MonSisra auprès des établissements du programme nous ayant choisi comme opérateur, représentant 360 structures et plus de 1 300 adresses de messagerie.

2023 a aussi été l'année de mise en place d'échanges renforcés avec les Conseils Départementaux (CD). Ainsi ce sont des bilatérales avec chaque CD mais également des groupes de travail qui ont été constitués afin de travailler sur des thématiques tel que la

communication auprès des ESMS, ou encore l'équipement en Messagerie Sécurisée de Santé des travailleurs sociaux.

Le collectif SI Médico-Social a également poursuivi ses actions afin d'aider les structures à constituer des grappes pour présenter une candidature à ESMS Numérique.

Le club DSI s'est réuni à nouveau tous les trimestres et un club des chefs de projet DUI a été créé. Il regroupe aujourd'hui plus de 70 chefs de projet du secteur social et médico-social et a permis de co-crée plusieurs livrables et outils tels qu'un modèle de charte d'identitovigilance ou encore un guide sur la gestion des habilitations et des droits au sein du DUI.

Comme l'année précédente, nous avons pu organiser une journée régionale pour réunir les acteurs du programme et faire un bilan de l'année écoulée.



Perspectives

2024 signera l'avant dernier appel à projet du programme ESMS Numérique. Si plus de 40% des ESMS sont à présents embarqués dans le Ségur, il en reste encore un grand nombre, pour la plupart isolés, à accompagner ! En 2024, nous souhaitons mettre la priorité sur le secteur Personnes Agées. L'objectif sera de faire un état des lieux plus précis de leur équipement avec un DUI pour savoir lesquels restent véritablement à embarquer dans le Ségur.

Un de nos enjeux sera également de sensibiliser les structures des secteurs de la Protection De l'Enfance (PDE), des Personnes en Difficultés Spécifiques (PDS) et de l'Accueil Hébergement Insertion (AHI) qui sont aujourd'hui peu représentés dans le programme.

Dans cet objectif, nous souhaitons pouvoir mobiliser les fédérations de ces secteurs pour qu'elles rejoignent le collectif SI MS.

La poursuite des travaux avec les CD doit conduire à la mise en œuvre de cas d'usage identifiés pour les différentes directions (Direction autonomie, direction de la protection de l'enfance, MDPH, PMI). Enfin, 2024 marquera également la conduite de 2 autres appels à projets : celui de Mon espace santé, dans lequel 5 organismes gestionnaires sont retenus ; et un appel à projet régional de renforcement de la cybersécurité concernant 10 organismes gestionnaires. Leur objectif sera de pouvoir ensuite construire une méthodologie d'accompagnement pour l'ensemble des Organismes Gestionnaires de la région.

Plus d'infos



31

nouveaux projets intégrés au programme en 2023



81

projets suivis en région dans le cadre de ESMS Numérique



TÉMOIGNAGE

Un programme et un accompagnement au numérique des établissements sociaux et médico-sociaux, expliqué par Priscilla Ohling, responsable de programmes ESMS au GCS Sara.

Une vidéo à retrouver [sur notre chaîne YouTube.](#)



Journée régionale ESMS Numérique
20 Juin 2023 - Lyon



Le renforcement de la cybersécurité est devenu un **enjeu majeur de santé publique dans le développement massif des usages numériques**. En 2023, de nombreux hôpitaux ont encore été victimes de cyberattaques de type Ransomware. L'importance vitale de ces établissements pour les services de soins, la sensibilité des données qu'ils hébergent et l'effet médiatique en font des cibles de choix pour les pirates informatiques.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et son GRADeS se mobilisent pour développer la cybersécurité, avec l'objectif de répondre au Ségur numérique et son volet concernant le Plan de Renforcement Cyber afin de déployer de nouveaux services adaptés et favoriser la cyber résilience des établissements (actions de sensibilisation, d'accompagnement,...).



Bilan 2023

Le centre régional s'est structuré et a étoffé son offre sur plusieurs axes :

- Soutien à la réalisation d'exercices de crise cyber à partir d'outils fournis par l'Agence du Numérique en Santé (ANS)* ;
- Renforcement du pôle sécurité avec l'appui d'un consultant expérimenté en Sécurité des Systèmes Informatiques (SSI) ;
- Animation de la communauté régionale des Responsables de la Sécurité des Systèmes d'Information (RSSI) en établissements sanitaires et Directions des Systèmes d'Information (DSI) en établissements médico-sociaux ;
- Construction d'une offre de services autour de la sécurisation de l'Active Directory (AD) ;
- Élaboration d'une stratégie d'accompagnement des ESMS en matière de SSI : évaluation du niveau de maturité cybersécurité par un diagnostic express de l'existant en fonction de la typologie des ESMS (médicalisé ou non, secteur d'activité, mode d'hébergement des données, ...) ;

*Rappel : obligation pour les établissements de santé, avec priorité pour ceux avec des services MCO, de réaliser un exercice de simulation « cybercrise ».



Perspectives

En lien avec le programme CaRE et dans la continuité de ses missions, le GCS Sara a pour feuille de route de :

- Maintenir des actions de sensibilisation auprès des ES et ESMS, via la plateforme régionale de e-learning et au travers des sessions de jeu Via'Escape
- Poursuivre l'accompagnement à la réalisation d'exercices de crise cyber auprès des établissements sanitaires ;
- Créer une offre régionale permettant aux établissements d'être accompagnés par un prestataire expert ;
- Accompagner à la résilience des SSI des ES avec la mise en œuvre d'actions complémentaires en matière de sécurisation de l'AD (audit et remédiation) et de durcissement des sauvegardes ;



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

- Travail sur la conformité et la qualité de la solution régionale de parcours Via Trajectoire ;
- Création d'un marché régional de prestations cybersécurité, en octobre, avec pour objectifs de renforcer la sécurité des systèmes d'information des ES et ESMS et de mieux les préparer face aux situations de cyber-crisis ;
- Lancement d'un appel à candidatures auprès d'organismes gestionnaires médico-sociaux régionaux afin de renforcer la cybersécurité au sein de leurs établissements et structures ;
- Participation à la réalisation de capsules vidéos, produites par l'ARS : retours d'expériences du CH de Bourg-en-Bresse et de l'ADAPEI de l'Ain.



TÉMOIGNAGES

Des retours d'expérience d'un ES et d'un ESMS de la région sont à retrouver en vidéo sur la [chaîne Youtube de l'ARS](#).



- Contribuer à la construction d'une offre d'accompagnement avec un dispositif de réponse en cas d'incident cyber ;
- Accompagner à la prise en main du kit PCA/PRA mis à disposition par l'ANS ;
- Appuyer les ESMS dans leur montée en maturité sur la cybersécurité en continuant le travail de diagnostic et de plan d'action ainsi que la réalisation d'exercices de crise ;
- Organiser une journée cybersécurité régionale pour les ES et ESMS.



Thierry Navarrete

Chef de projet Cybersécurité au GCS Sara

Quels sont les principaux risques auxquels sont confrontés les acteurs de santé en matière de cybersécurité ?

Les risques sont nombreux et de plusieurs ordres : violation de la confidentialité des données, interruptions de services, perte d'intégrité des données médicales, fraude à l'assurance et à la facturation, fuites d'informations internes, dépendance aux systèmes connectés, risque de non-conformité réglementaire, etc.

Les informations médicales et personnelles des patients et usagers sont extrêmement sensibles. Les violations de la confidentialité peuvent entraîner des conséquences graves sur la vie privée des individus et des litiges et ou sanctions réglementaires. Ces vols peuvent aussi entraîner d'autres attaques du type phishing ciblé.

Les acteurs de la santé sont des cibles attrayantes pour les cybercriminels en raison de la valeur des données qu'ils détiennent. Les attaques ciblées, telles que les ransomwares, peuvent chiffrer ou compromettre l'accès aux dossiers médicaux, entraînant des perturbations opérationnelles et des demandes de rançon.

Quels sont les actions concrètes menées par le GCS Sara pour soutenir les acteurs de santé en région Auvergne-Rhône-Alpes ?

Nous proposons aux ES et ESMS de la région différentes actions : sensibilisation à la cybersécurité (plateforme régionale de e-learning et escape game Via'Escape), formations sécurité Active Directory, diagnostics sécurité pour les ESMS, audit et remédiation Active Directory, animation d'un groupe communautaire cyber et du comité régional SSI, interventions au club des DSI pour le secteur ESMS, mise en œuvre d'exercices de crise cyber en ES, etc.

En vue des Jeux Olympiques de Paris 2024, nous accompagnons également la réponse aux incidents de sécurité pour les établissements concernés, avec un prestataire expert.



Quels sont les grands enjeux du programme CaRE ?

Ce programme vise à structurer la gouvernance de la cybersécurité dans le secteur de la santé en impliquant les niveaux nationaux (ANSSI, ANS, DGOS), régionaux (ARS et GRADeS) et locaux (professionnels, établissements et industriels) dans une trajectoire claire et unique, orchestrée par la Délégation au Numérique en Santé (DNS).

Les enjeux de cybersécurité et la gouvernance associée doivent être pris en compte par les établissements. Ces derniers doivent pouvoir s'approprier, décliner et déployer le [programme CaRE](#) au cœur de leur projet d'établissement et le rendre visible au travers de leurs choix stratégiques et budgétaires.

Suite aux attaques, la plupart des établissements sont contraints d'œuvrer durant de longs mois pour retrouver leur niveau d'activité d'avant crise. La résilience des établissements en cas d'incident cyber et/ou numérique, constitue par conséquent un axe majeur d'effort.

Plus d'infos



EN CHIFFRES

2/3

des établissements régionaux ont réalisé ou planifié leur exercice de crise fin 2023

64 422

participants aux sessions de e-learning



Le programme e-parcours, porté par la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS), **organise la mise à disposition de services numériques de coordination aux professionnels.**

Les services et l'accompagnement proposés par notre GRADeS permettent de répondre aux besoins spécifiques des différents types de parcours : que ce soit auprès de structures implantées (DAC, CPTS, REPPop, DAPAP, RSEV, ...) ou lors d'expérimentations (Article 51 par exemple).

Ces structures peuvent ainsi bénéficier d'un écosystème sécurisé permettant de gérer de façon dématérialisée les échanges avec leurs correspondants, suivre et coordonner les parcours, remonter des indicateurs de suivi, ... Ainsi, l'appui du numérique aux parcours de santé favorise la coordination des soins sur la région, dans une logique de prise en charge décloisonnée.

Bilan 2023

Les équipes du GCS Sara ont maintenu leur accompagnement de proximité auprès de leurs utilisateurs des outils du e-parcours.

Ces derniers ont pu voir ces services évoluer, avec un accent particulier mis sur la mise en place d'indicateurs et de requêtes variées pour les accompagner dans leurs rapports d'activité (REPPop, PCO, DAC).

L'année 2023 a également été un tournant fort dans l'intégration des services socles du volet numérique du Ségur de la santé avec :

- la qualification de l'Identité Nationale de Santé (INS) ;
- la possibilité de partager des documents dans le DMP du patient.

En parallèle, de nouvelles équipes ont commencé à s'approprier les outils du e-parcours comme :

- des Centres de Ressources Territoriaux (CRT) ;
- une Équipe de Soins Spécialisée en Cardiologie ;
- de nouvelles Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS).

Perspectives

A ce jour, de nombreuses structures de coordination se sont approprié les outils du e-parcours. Les usages et utilisateurs ne cessent de croître.

Bien que tous ces acteurs aient des visions et compétences très hétérogènes, les équipes du GCS Sara ont à cœur de tous les accompagner et de faire converger leurs pratiques au travers de nos outils.

En ce sens, en 2024, nous allons accompagner notamment les Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC) sur la prise en main du Plan Personnalisé de Coordination en Santé (PPCS).

En parallèle, l'accompagnement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) sur l'utilisation de l'outil de e-parcours est également un enjeu identifié au sein du GCS. Des groupes de travail pourront se mettre en place sur des thématiques communes à plusieurs structures afin d'imaginer ensemble les solutions possibles.

Les efforts initiés sur la prise en main des services socles du volet numérique du Ségur de la santé vont se poursuivre et se pérenniser auprès des autres utilisateurs.

En 2024, nous souhaitons aussi davantage accompagner les acteurs de la psychiatrie (Centres Médico-Psychologiques, psychologue, ...) sur l'utilisation des outils numériques dans le cadre de prises en charge coordonnées.

Sur l'année à venir, nous continuerons à accompagner les Plateformes de Coordination et d'Orientation pour suspicion de Trouble du Neurodéveloppement (PCO TND) dans leurs nouvelles activités. Jusqu'à présent leur périmètre d'intervention concernait les enfants de 0 à 6 ans ; désormais elles pourront également prendre en charge les enfants de 7 à 12 ans.

EN CHIFFRES

100 aine
de structures utilisatrices

91 187
patients inclus en coordination



TÉMOIGNAGE



Des évolutions et un accompagnement conduits par notre équipe projet, dont témoigne Manon Borgeot, cheffe de projet MesPatients au GCS Sara.

Une vidéo à retrouver sur [notre chaîne YouTube](#).





Téléexpertise

La téléexpertise, qui se définit par la **demande d'avis d'un professionnel requérant à un professionnel expert, a connu un véritable essor en 2023.**

Face à cette accélération, les enjeux sont multiples pour le GCS Sara :

- Mobiliser des ressources, essentiellement au niveau de l'animation territoriale, en proximité des professionnels experts et requérants pour les aider dans la mise en place et/ou la fluidification de leur organisation, dans l'appropriation de l'outil de téléexpertise et dans les dispositifs de communication ;
- Poursuivre le soutien au développement de nouvelles filières de téléexpertise ;
- Faire évoluer l'application régionale pour répondre à la fois aux évolutions réglementaires mais aussi aux besoins des professionnels.



Bilan 2023

Avec près de 2 000 téléexpertises réalisées sur MonSisra en novembre 2023 contre 500 en janvier ou février de la même année, l'accroissement des usages sur l'année est significatif, résultat de plusieurs actions :

- La sensibilisation des professionnels à sécuriser les échanges : beaucoup de demande d'avis sont adressées par des canaux non sécurisés (mail, what'app, téléphone...). Les risques liés à la sécurité des données, ajouté à la possibilité de valoriser financièrement les demandes conduisent les professionnels à utiliser de plus en plus les outils dédiés à la téléexpertise ;
- Le démarrage de nouvelles filières (près de 300 actifs en fin d'année contre 120 en début d'année). En particulier, plusieurs établissements sanitaires ont déployé une offre de téléexpertise, avec plusieurs services mobilisés, à l'image du CH de Valence, du CHU de Grenoble ou CHU de Saint-Etienne en fin d'année ;

- Une mobilisation de plus en plus forte des requérants qui perçoivent l'intérêt dans la prise en charge de leur patient du recours à la téléexpertise (250 requérants en janvier 2023 pour plus de 1000 en fin d'année).

L'outil de téléexpertise adossé à MonSisra a beaucoup évolué sur l'année 2023, pour répondre au besoin des utilisateurs. Parmi les évolutions structurantes, nous pouvons citer :

- L'ajout d'un module dédié à la facturation, qui permet aux professionnels de s'échanger leurs numéros de facturation ;
- L'intégration de formulaires structurés dans MonSisra, accessibles et paramétrables pour tous les experts. Des formulaires spécifiques à certaines spécialités ont été développés (infectiologie et téléexpertise dentaire) ;
- Des travaux sur l'annuaire pour faciliter l'identification et la sollicitation des experts ;
- Des travaux sur l'interopérabilité avec Easily, utilisé par une majorité des experts hospitaliers.



Perspectives

Sur le volet déploiement, 2024 s'inscrit dans la continuité de 2023 avec une volonté d'identifier et accompagner davantage d'experts, pour offrir un maillage territorial le plus exhaustif possible.

Côté outil, les évolutions vont se poursuivre avec des travaux en cours sur le premier semestre 2024 pour fluidifier le process de demande et de réponse (amélioration de l'ergonomie, amélioration des performances). Un travail en particulier sur tout ce qui touche aux photos est attendu dans certaines spécialités, et en particulier la dermatologie.

Un enjeu majeur de 2024 sera de finaliser les travaux d'interopérabilité avec Easily qui permettront in fine à l'expert de travailler dans son environnement Easily et au requérant d'adresser sa demande depuis MonSisra. Enfin en toile de fond nous accompagnons avec les moyens à notre disposition les établissements pour fluidifier le process de facturation qui reste encore aujourd'hui très compliqué et un des principaux freins à la mise en place de la téléexpertise.

Plus d'infos



1 700

téléexpertises
au mois de décembre

300

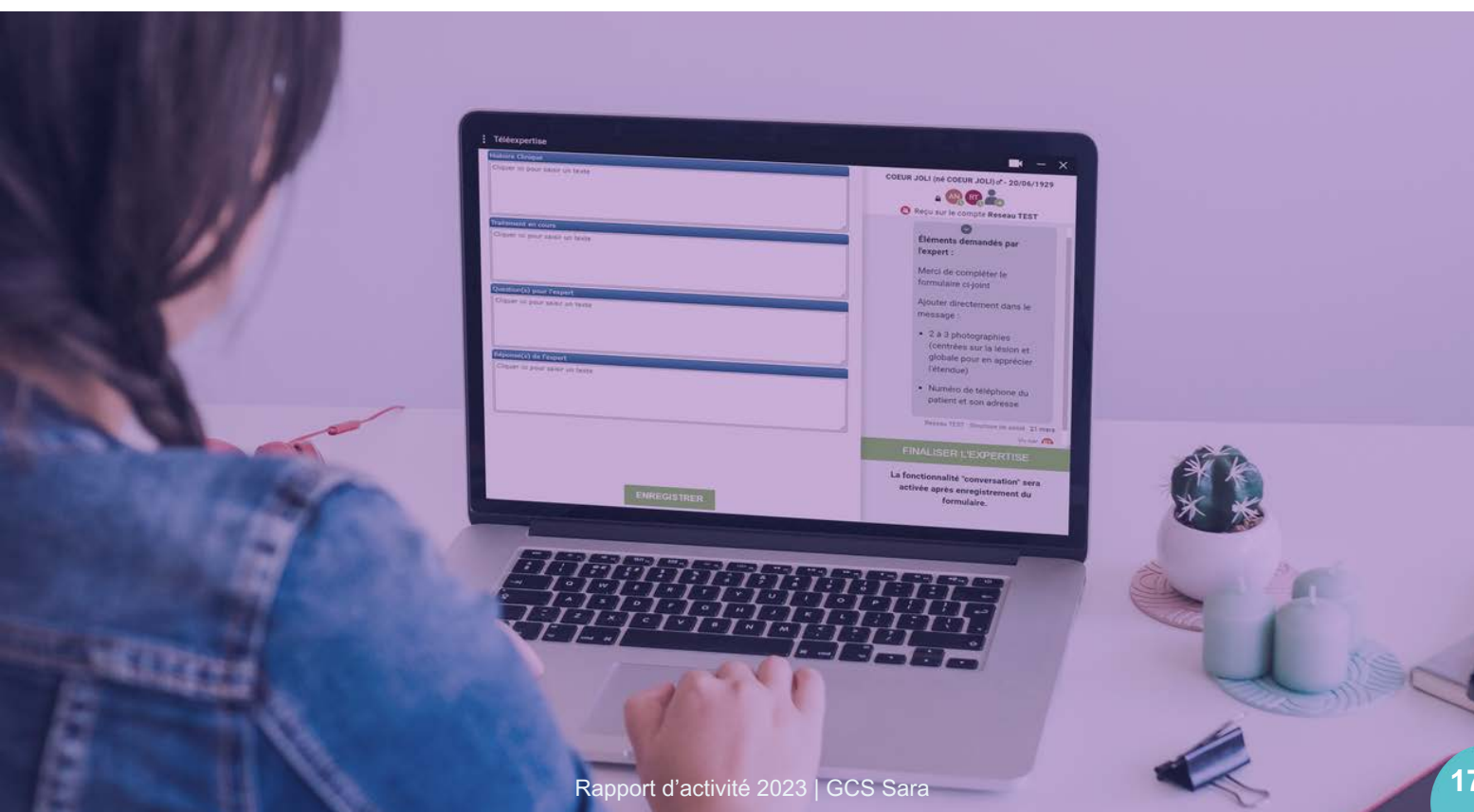
experts actifs en moyenne/mois



TÉMOIGNAGE

Le Dr Montant, cardiologue en libéral en Haute-Savoie et Président de l'Équipe de Soins Spécialisés en Cardiologie et Télémédecine "ESS Cardio AuRA" témoigne de son usage de la téléexpertise qu'il qualifie de "très profitable à sa pratique".

Une interview à retrouver sur [notre site Internet](#).





Messagerie Sécurisée de Santé (MSS)

Le GCS Sara est un **opérateur de Messagerie Sécurisée de Santé (MSS)** et propose ainsi ses services aux **professionnels de santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes**, en cohérence avec les orientations données par l'Agence Régionale de Santé. Par conséquent, il se doit de respecter les référentiels opérateurs publiés par l'Agence du Numérique en Santé, le dernier v1.5.1 ayant été publié courant 2022.

Au-delà des enjeux de mise en conformité pour le maintien de nos services MSS et la mise en place de l'API LPS en lien avec les logiciels métier, le GCS Sara doit s'adapter à la croissance des messages MSSanté opérés, en lien avec les programmes nationaux comme le Ségur et une augmentation continue du nombre de professionnels qui s'équipent et échangent par messagerie sécurisée de santé. Cette croissance nous a amené à refondre entièrement notre serveur de mails afin d'en améliorer ses performances et sa maintenabilité.



Bilan 2023

Sur l'année 2023, les volumes de messages émis ont significativement augmenté, avec une moyenne mensuelle de plus de 1,5 millions de messages envoyés par mois (+28% par rapport à l'année précédente). Cette augmentation s'explique à la fois par de plus en plus d'usages et également de nouvelles structures choisissant le GCS Sara comme opérateur (ESMS, plateau de radiologie, laboratoires hospitaliers).

D'un point de vue technique, après avoir fait référencer notre nouveau socle technique fin 2022 sur l'aspect API LPS, l'année 2023 a été consacrée à la construction de nouveaux outils et l'adaptation des anciens pour permettre leur fonctionnement sur notre nouveau serveur de mails « MSS Sara v2 ».

Ainsi un nouvel annuaire spécifique MSS a vu le jour. Celui-ci a pour but de centraliser toutes les données associées à la MSS (domaines, adresses MSS) au même endroit. Leur gestion (création et suppression) est dorénavant facilitée, ainsi que les processus de publication et suppression des adresses MSS dans l'Annuaire Santé. D'autres outils ont été repensés entièrement pour être simplifiés et s'adapter au nouveau serveur de mails, comme la plateforme d'intermédiation (PFI) ou la réintégration des documents. Pour permettre la transition progressive des usages et donc de nos utilisateurs de l'ancien socle MSSv1 vers le nouveau socle MSSv2, un outil technique « Aiguilleur » a été construit pour permettre leur bascule progressive et ainsi maîtriser la montée en charge des divers flux et donc les performances associées.



Perspectives

Le principal enjeu de l'année 2024 sera la finalisation de la migration vers notre nouveau serveur de mail « MSS Sara v2 », migration qui nous amènera proposer de nouveaux services et nouvelles fonctionnalités à nos utilisateurs. En particulier, nous visons de développer les liens avec les logiciels métiers via le déploiement de l'API LPS sur les différents secteurs d'activité tels que le sanitaire, le médico-social, les Plateformes d'Intermédiation (PFI), ...

Divers déploiements sont déjà en cours de paramétrage ou tests afin de basculer nos partenaires historiquement sur nos webservices vers cette nouvelle fonctionnalité. Et parallèlement, nous poursuivons le travail avec de nouveaux éditeurs afin de faciliter l'intégration des messages dans les Logiciels de Gestion de Cabinets (LGC), Dossier Usager Informatisé (DUI) et logiciel de Pharmacies qu'utilisent les professionnels de santé de notre région.

CHIFFRES

2 537 410

messages envoyés

2 176 851

messages reçus





ViaTrajectoire est l'**outil d'aide à l'orientation dans le champ sanitaire** (vers les établissements de soins médicaux et de réadaptation – SMR, vers les structures d'hospitalisation à domicile – HAD, et les unités de soins palliatifs), **et dans le champ médico-social pour les personnes âgées** (vers les EHPAD et Résidence Autonomie). Il est également l'**outil de suivi des décisions d'orientation en Établissements et Services Médico-sociaux (ESMS) dans le champ du handicap**.

Il permet également l'**orientation des enfants suspectés de troubles du neurodéveloppement** d'être orientés vers les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO).



Bilan 2023

► **Module Handicap – Généralisation de la fiabilisation des données et déploiement du SID Décisionnel de suivi des Orientations (SID SDO)**

Mise en qualité des données saisies dans ViaTrajectoire Handicap : mobilisation des ESMS en lien avec les Conseils Départementaux et Délégations Départementales ARS, formations et accompagnement des ESMS lors de sessions collectives et individuelles pour mettre à jour les listes d'attente et listes d'usagers entrés, et les données descriptives des établissements. Formation des CD, DD ARS et MDPH à l'utilisation des données affichées dans le SID SDO (alimenté par ViaTrajectoire) et déploiement auprès des organismes gestionnaires : mailings d'information, présentation en réunions départementales, lancement des formations en ligne.

► **Module Sanitaire – Déploiement des fonctionnalités PRADO**

Poursuite du déploiement des fonctionnalités PRADO (programme de retour à domicile porté par la CNAM). En lien avec les CPAM, présentation, formation et accompagnement des établissements conventionnés pour dynamiser le volume de demandes dématérialisées. Accompagnement à la mise en place de l'interface avec l'outil des CPAM, PradoConnect.

► **Tous modules**

Accompagnement des utilisateurs professionnels en établissement, libéraux et usagers. Réponse aux sollicitations (support utilisateurs), formations...



Perspectives

Module Handicap - Expérimentation Dossier Unique d'Admission : Avant la phase de généralisation, déploiement d'une nouvelle fonctionnalité à destination des usagers de l'Ain, pour solliciter une admission en ESMS, sur la base d'un dossier unique à adresser à tous les ESMS.

Ouverture de la fonctionnalité en Janvier 2024, formation des accompagnants professionnels sur le 1er semestre et ouverture aux usagers envisagée en juin 2024.

La généralisation aux autres départements est envisagée à partir de 2025 (méthodologie à construire fin 2024).

Formation continue des professionnels : mise en place de webinaires de formation à destination des professionnels sur les modules Sanitaire, Grand-Age et Handicap (1 session par trimestre en 2024). Webinaires mensuels concernant la gestion des comptes et habilitations à destination des référents établissements

Sécurisation de la connexion : Accompagnement des professionnels dans la mise en œuvre de moyen d'authentification plus sécurisés (connexion par CPS/e-Carte de Professionnel de Santé, OTP ou depuis le portail régional).

Plus d'infos



Le Système d'information régional pour les Structures Mobiles d'Urgence et de Réanimation (SMUR) terrestres et hélicoptères **permet de saisir sur le lieu même de l'intervention, de manière informatique et sécurisée, toutes les données concernant le patient pris en charge.**

Toutes les données sont directement disponibles et partagées avec la régulation centre 15 et avec les services d'urgence favorisant un meilleur suivi du patient. Pour les professionnels des urgences, ce Système d'Information (SI) SMUR, outre son ergonomie adaptée, leur permet de disposer d'un recueil de données fiables d'intervention, facilitant également l'échange de bonnes pratiques.

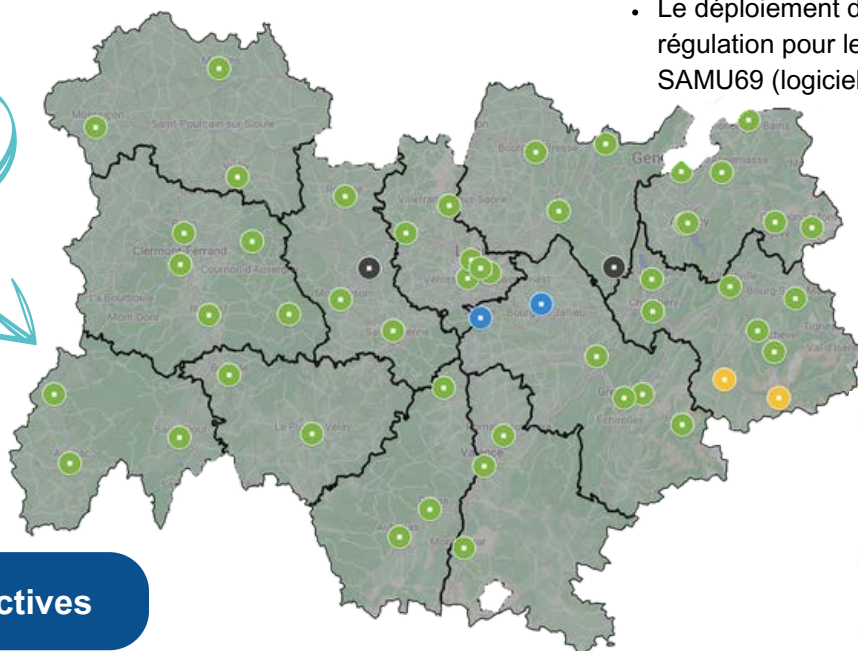


Bilan 2023

La généralisation du dispositif débutée en septembre 2022 s'est poursuivie en 2023 avec le déploiement de 29 établissements sièges de SMUR supplémentaires pour atteindre un total de 48 établissements sièges de SMUR déployés sur les 54 présents en Auvergne-Rhône Alpes.

En parallèle, le GCS Sara accompagne les acteurs dans leurs demandes d'évolution avec notamment :

- La mise en œuvre de nouveaux dossiers standardisés permettant de recueillir des informations spécifiques à un motif de recours ou à une situation clinique particulière (dossier arrêt cardiaque, traumatisés, accouchement, transfert néonatal) ;
- Le déploiement d'interfaces avec le logiciel de régulation pour les SAMU01 (logiciel Centaure15) et SAMU69 (logiciel AppliSAMU).



- SMUR formés
- SMUR lancés
- SMUR formés à partir de 2024
- Déploiement après 2024



Perspectives

Outre le déploiement des 6 établissements sièges de SMUR restants, l'enjeu de l'année 2024 est de maximiser le taux de dématérialisation (estimé à 90%) et la qualité de remplissage des dossiers de prise en charge en :

- poursuivant la création et l'évolution des dossiers standardisés ;
- recueillant les demandes d'évolutions de fonctionnalités formulées par le groupe régional et les orchestrer avec l'éditeur de la solution ;

- permettant l'exploitation des données sous forme d'analyse ponctuelles et de constitution d'un concentrateur régional.

Ces travaux sont réalisés en partenariat avec le réseau des Urgences Urg'ARA

Par ailleurs, l'outil devra continuer son ouverture vers les autres systèmes avec notamment :

- l'interfaçage avec un maximum d'autres SAMU ;
- l'alimentation automatique de bases de registres nationales (RéAC, TraumaBase).



**Choukri Herchi***Chef de projet ROR, CERVEAU et SI-SMUR***Quel est votre rôle ?**

Je suis chef de projet informatique au GCS Sara. Je pilote avec mon équipe plusieurs projets gravitant autour des besoins des urgences : le concentrateur régional des RPU (Résumés de Passages aux Urgences), le module d'indicateurs HET (Hôpital En Tension) et notamment le projet de dématérialisation des Structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) pour lequel nous effectuons un copilotage avec le GCS Urg'ARA.

Concrètement comment se déroule le déploiement du SI-SMUR en établissement ?

De manière très schématique cela se déroule en 4 étapes principales :

1. Une réunion de lancement est organisée par l'équipe régionale en présence de BISOM (titulaire du marché) et des référents médicaux, informatiques et de direction de l'établissement.
2. Une phase d'accompagnement pour les assister dans les chantiers préalables au démarrage (commande de matériel, planification des formations et paramétrage de leur environnement de production)
3. Une séquence de formations initiales dispensées par BISOM
4. Une formation avancée après quelques semaines d'utilisation de la solution par les utilisateurs référents formés.

Quelle collaboration avec le réseau des Urgences Urg'ARA ?

Urg'ARA est à la genèse du projet, se faisant porte-voix des besoins de ses établissements membres. Le GCS SARA est intervenu en phase initiale pour aider à cette analyse et orchestrer la convergence des besoins, et conduire la procédure d'appel d'offres. Pour le déploiement des 54 établissements sièges de SMUR, le pilotage est assuré par le GCS Sara avec l'appui métier d'Urg'ARA. Par ailleurs, avec l'aide d'un COMOP régional composé de 12 médecins urgentistes, nous co-animons les demandes d'évolutions formulées par les utilisateurs que nous requalifions et soumettons à BISOM.

Quel regard sur le chemin parcouru après plus d'un an de généralisation ? Quels retours sur cet outil ?

Aujourd'hui la quasi-totalité de nos établissements SMUR utilisent la tablette et le dossier papier a été abandonné. Bien évidemment, il reste encore du chemin pour améliorer le dispositif et répondre pleinement aux attentes d'un projet de dématérialisation, qui plus est dans un contexte très particulier de prise en charge de patients en urgence et en mobilité. Nous avons également pu proposer des dossiers standardisés par motifs de recours (arrêt cardiaque, traumatisés, douleur thoracique, accouchement, ...) qui permettent de guider la prise en charge du patient tout en améliorant la traçabilité et l'échange d'informations entre les différents acteurs.

CHIFFRES

50 546

missions prises en 2023

90%

de taux de dématérialisation



Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS)

Le GCS Sara accompagne les CPTS de la région sur le déploiement et les usages des outils régionaux : la messagerie MonSisra est déployée largement pour les échanges entre professionnels et les CPTS s'appuient de plus en plus sur l'outil de e-Parcours MesPatients et l'annuaire des professionnels.

De nouvelles CPTS continuent d'émerger sur la région, venant compléter petit à petit le maillage territorial. L'enjeu pour les équipes d'animation territoriale est principalement de maintenir le lien et l'accompagnement des CPTS matures sur leurs projets, en particulier sur le sujet des parcours, tout en accompagnant les structures émergentes sur l'appropriation des outils.



Bilan 2023

A fin 2023, 60 CPTS sont accompagnées régulièrement par le GCS Sara sur des actions de déploiement, formation aux outils ou la construction de projets. 25 d'entre elles ont par ailleurs fait l'objet de premiers échanges ou ont bénéficié d'une présentation des outils régionaux.

L'année 2023 a été marquée par une accélération du déploiement de l'annuaire des professionnels (32 CPTS référencées), dans lequel les CPTS ont la possibilité de déclarer et suivre leurs adhérents, également rechercher des professionnels sur leur territoire à des fins d'orientation.

L'outil de e-parcours MesPatients est également de plus en plus utilisé par les CPTS comme outil métier pour les

parcours (26 CPTS utilisatrices). Au travers de cet outil, les CPTS peuvent suivre leur file active de patients, les acteurs de la prise en charge, suivre les échanges réalisés avec MonSisra et suivre certains indicateurs. L'accompagnement sur l'outil MesPatients engage souvent un travail avec la CPTS sur la construction et l'organisation du parcours, et l'adaptation de l'utilisation de l'outil à cette organisation.

Dans un souci de diffuser des bonnes pratiques et partager des retours d'expérience entre CPTS, le COMOP des CPTS continue à être organisé deux fois par an, réunissant à chaque fois plus de 40 CPTS qui échangent autour de l'usage des outils numériques.



Perspectives

En 2024, nous poursuivrons l'accompagnement des CPTS, avec plusieurs objectifs :

- Mutualiser lorsque cela est possible l'accompagnement des CPTS, pour répondre à la croissance du nombre de CPTS (plus de 25 CPTS dans certains départements)
- Travailler sur l'utilisation et l'appropriation de l'outil MesPatients au travers de groupes de travail sur des thématiques spécifiques de parcours de soin
- Conserver la dynamique des partages d'expériences entre CPTS.

Par ailleurs, nous travaillerons avec les CPTS sur l'intégration de Mon espace santé comme outil des CPTS dans les échanges avec les patients et la coordination des parcours, notamment en s'appuyant sur les liens fonctionnels existant entre les outils régionaux et Mon espace santé.



TÉMOIGNAGE

Fabrice Legrand, Vice-Président de la CPTS Sancy-Ouest et Pharmacien à la Tour d'Auvergne témoigne à notre micro de son usage des outils numériques en santé.

Un podcast à écouter sur [notre chaîne YouTube](#).



Service d'Accès aux Soins (SAS)

Le SAS est un service d'orientation de la population, destiné à répondre à la demande de soins non programmés urgents et non urgents, grâce à une coordination des soins entre les acteurs de santé de la régulation et de la ville sur un même territoire.

Depuis juillet 2022, les équipes du SAS utilisent une plateforme numérique nationale qui permet :

- d'identifier les médecins effecteurs qui sont inscrits pour participer au SAS ;
- de recenser l'offre de soin des territoires, en agréant les créneaux disponibles et mis en visibilité par les médecins effecteurs ;
- de positionner directement un rendez-vous dans l'agenda du médecin effecteur si celui-ci est interfacé avec la plateforme.

Les équipes du GCS Sara, en lien avec l'ARS, la DGOS et l'ANS accompagnent le déploiement de la plateforme et sa prise en main par les équipes de régulation et par les médecins effecteurs.



Bilan 2023

L'accompagnement sur la plateforme nationale est proposé aux acteurs dès lors que le projet d'organisation du SAS est finalisé, au moment de sa mise en œuvre opérationnelle. Cet accompagnement se décline par des formations des référents territoriaux, des opérateurs de soins non programmés et une assistance sur sollicitation aux médecins effecteurs et structures coordonnant une offre de soins (centres de santé, CPTS,...).

Fin 2022, 5 SAS étaient en fonctionnement, dont deux SAS démarrés au dernier trimestre 2022. L'année 2023 était la première année de généralisation du dispositif à l'ensemble des départements. Les équipes du GCS Sara ont accompagné le démarrage du SAS 63 en septembre 2023 et sont en cours d'accompagnement des SAS 01 et SAS 07 en fin d'année.

Parallèlement, l'accompagnement des SAS déjà utilisateurs de la plateforme s'est poursuivi, notamment par l'assistance aux professionnels en difficulté, ou

encore l'organisation de réunions sur certains territoires avec les acteurs du SAS, l'ARS, l'ANS et la DGOS.

Côté outil, la plateforme numérique a continué d'évoluer. Nous pouvons citer les avancées suivantes :

- de plus en plus d'éditeurs sont interfacés avec la plateforme numérique pour permettre la prise de rendez-vous directe par les opérateurs de soins non programmés ;
- l'interopérabilité avec les solutions de logiciel de régulation médicale (LRM) a également été développée pour permettre le transfert de données depuis le LRM vers la plateforme nationale ;
- des modules statistiques ont été mis à disposition des SAS ;
- un travail d'intégration des CPTS dans le dispositif a été initié.



Perspectives

L'enjeu 2024 est la finalisation du projet, c'est-à-dire la mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble des SAS sur la région. Les départements qui n'utilisent pas encore la plateforme numérique (Allier, Cantal, Drôme, Haute-Loire) sont toujours au stade de construction de leur organisation.

Au-delà de l'accompagnement des nouveaux dispositifs, les enjeux autour de la plateforme numérique pour l'année 2024 sont multiples :

- répondre aux demandes des acteurs sur certaines évolutions de l'outil, notamment sur la partie statistique. Sur ce volet, les acteurs ont besoin de

CHIFFRES

7

SAS opérationnels
fin 2023

1 135

médecins inscrits
sur la plateforme



pouvoir suivre et analyser leur activité, mais également de pouvoir communiquer ces informations aux caisses d'Assurance Maladie ;

- finaliser l'intégration des CPTS qui dans un certain nombre de départements jouent un rôle actif dans le dispositif ;
- poursuivre l'interfaçage des solutions tierces pour fluidifier le process de prise de rendez-vous.

Plus d'infos



2023 EN CHIFFRES



104 846

utilisateurs de MonSisra



9 300

téléexpertises
réalisées sur l'année



1,8 Million

de messages envoyés
par MSS par mois



84

établissements alimentent
le DMP via la PFI Sara



2 068 ESMS

accompagnés dans le cadre
du programme ESMS numérique



+ de 10 000

téléconsultations par mois



+ de 300 000

patients pris en charge
sous MesPatients



130 574

orientations sur ViaTrajectoire
sanitaire en 2023



25 400

demandes/par mois
sur ViaTrajectoire grand-âge



357 000

visiteurs sur
notre site Internet

NOTRE ORGANISATION

L'équipe opérationnelle du GCS Sara est constituée de 70 collaborateurs, répartis sur différents sites géographiques (Lyon, Clermont-Ferrand, Saint-Étienne, Valence, Chambéry, Grenoble, Vienne, ...).

Elle est encadrée par une équipe de Direction et se structure principalement autour de 5 secteurs d'activité.



www.sante-ara.fr

Nous contacter



Siège social :
Parc Technologique de La Pardieu
24 allée Evariste Galois
63 170 Aubière

Site de Lyon :
60 avenue Rockefeller
69 008 Lyon

